



## Bureau des délégués et dîner de la rentrée

23 août 2018 à 9 heures

### Salle communautaire de St-Rémi

Salle Dorais  
25, rue St-Sauveur St-Rémi

**Veillez vous inscrire à l'APL  
par téléphone 450-659-5491  
ou 438-320-5491  
ou par courriel ([z27\\_lignery@aplcsq.net](mailto:z27_lignery@aplcsq.net))**

**Un dîner sera servi aux personnes inscrites**

### Projet d'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Ratification du procès-verbal de la réunion du 6 juin 2018;
3. Acceptation des nouveaux membres;
4. **À venir;**
5. Informations;
6. Nouvelles de mon milieu;
7. Questions diverses...



N.B. : Nous souhaitons que chaque école soit représentée. Si vous n'avez toujours pas élu vos délégués ou déléguées pour 2018-2019, les personnes déléguées en 2017-2018 sont invitées.

## POUR VOTRE INFORMATION

### Durant l'année 2017-2018 avez-vous été en maladie et payé à 75 % ? (Clause 5-10.30)

Si vous avez été en invalidité durant l'année scolaire 2017-2018 et que vous avez été rémunéré à 75 % de votre salaire pour une ou pour plusieurs journées (les journées rémunérées à 66 2/3 % ne comptent pas), la Commission scolaire doit vous verser le 12 juillet 2018 l'ajustement 3/2600 du traitement annuel.

Deux cas possibles : (Ne comptez pas les jours à 66 2/3 %)

1. Si moins ou égal à 95 jours de maladie payés à 75 %

Traitement annuel \_\_\_\_\_ x 3/2600 x 25% x nombre de jours à 75 % \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_

2. Si supérieur à 95 jours de maladie payés à 75 %

Traitement annuel \_\_\_\_\_ x 2,74 % = \_\_\_\_\_

Veillez vérifier l'exactitude du versement.

Ce versement se fera le 12 juillet 2018  
avec la note « **3/2600 ajustement** »  
**sur un relevé de salaire émis à part.**

**Si vous ne recevez pas le bon montant ou si vous ne recevez rien  
alors que vous avez été en maladie et payé à 75 %,  
téléphonez à l'APL au 450-659-5491 ou 438-320-5491  
à partir du 7 août 2018.**

NB : Le nombre de jours de maladie à 75 % n'inclut pas les 5 premiers jours de l'absence (banque de journées de maladie).

*Jacques Parenteau, secrétaire général*



## FERMETURE DU BUREAU DE L'APL

les lundis 25 juin et 2 juillet  
et aussi  
**POUR LES VACANCES**  
du vendredi 6 juillet 2018 à 12 heures  
au vendredi 27 juillet inclusivement.

Nous serons de retour le lundi 30 juillet à 9 heures.



Horaire d'été

**En juillet et août,  
le bureau de l'APL est ouvert  
du lundi au jeudi de 8 h à 17 h  
et le vendredi de 8 h à 12 h**

### MESSAGE AUX ENSEIGNANTES ET AUX ENSEIGNANTS SUR LA LISTE DE PRIORITÉ D'EMPLOI

#### DATES À METTRE À VOTRE AGENDA

#### Rencontres d'information avant les séances de choix de postes du mois d'août. AU BUREAU DE L'APL

13 août 2018	➤ 9 h :	Champ 01 secondaire (incluant AUT et GSM primaire et secondaire) et tous les champs du secondaire
13 août 2018	➤ 13h30 :	Préscolaire et primaire – champ 02 PRE et champ 03 PGE incluant ARD et DAN
14 août 2018	➤ 10 h :	Champ 01 primaire (sauf AUT et GSM) et ces champs PRIMAIRE : 04 ALS, 05 EDP, 06 MUS et 20 ACP



*L'APL communiquera avec vous entre le 30 juillet et le 3 août  
afin de confirmer votre présence à la rencontre d'information.*

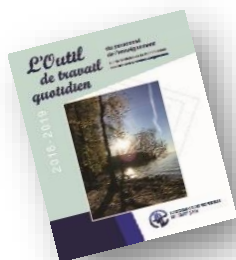
*Si vous déménagez prochainement ou avez changé vos coordonnées dernièrement,  
s.v.p. veuillez nous acheminer les modifications d'ici le 29 juin.*

#### Séances de choix de postes du mois d'août 2018 – CSDGS – À LA CITIÈRE

15 août 2018	➤ 9 h :	Champ 01 secondaire (incluant AUT et GSM primaire et secondaire) et tous les champs du secondaire
15 août 2017	➤ 13h30 :	Préscolaire et primaire – champ 02 PRE et champ 03 PGE incluant ARD et DAN
16 août 2017	➤ 10 h :	Champ 01 primaire (sauf AUT et GSM) et ces champs PRIMAIRE : 04 ALS, 05 EDP, 06 MUS et 20 ACP

Les membres de l'APL qui désirent obtenir la liste des postes non choisis à la suite des séances de choix de postes, peuvent se présenter **le lendemain** des dites séances à compter de 9 heures au bureau de l'APL afin de se la procurer.

### L'OUTIL DE TRAVAIL QUOTIDIEN



L'agenda *L'Outil de travail quotidien* version « cahier de planification » a été livré dans vos établissements. Il vous sera remis par votre déléguée ou délégué d'école ou de centre.

Nous vous rappelons que cet outil est rendu possible grâce aux commandites et permet même à l'APL d'offrir un don aux CLSC de notre territoire pour permettre à des enfants de participer gratuitement à des camps d'été.

**Bon repos! Bon été!  
Bonnes Vacances!**